

Compte rendu de l'Assemblée générale du 9 juin 2023

Le quorum est atteint. La réunion peut commencer.

1. Présentation du rapport d'activités de l'année 2022 (cf document joint)

Nathalie Jourdan présidente de l'association donne la parole aux deux animatrices présentes :

- Esther Demaegt fait un rapide bilan de l'année 2022. Elle coordonne les animations et prend en charge les formations autour de l'alimentation et du jardin. Elle constate que nous avons de plus en plus de demandes de nos clients comme les maisons de quartier, les associations partenaires, les collectivités. Elle cite l'exemple Des Franquevillades « Soyons nature ». Les structures renouvellent leur soutien. Elle vient de donner une formation auprès du personnel des crèches et d'assistant familial. Entre 2021 et 2022, les animations ont été multipliées par 2.
- Marie Sarah Cases présente quelques animations importantes de l'année 2022. Un catalogue des prestations de l'association est en cours.

Le travail des animatrices est salué par les adhérents présents.

Nathalie Jourdan précise que l'association est désormais bien repérée par la population. En témoigne le financement participatif de la réserve d'eau sur la ferme des bruyères qui a eu beaucoup de succès. Elle souligne que depuis fin 2022 nous sommes accompagnés par l'Ademe dans le cadre du programme Copter. Concrètement, cela se traduit par 18 mois d'audit pour faire un état des lieux et par la suite mettre en place une économie de la coopération où Le champ des possibles serait un centre multi ressources de l'agriculture urbaine.

Jean-Paul Thorez présente le partenariat avec l'école d'agriculture Unilassale. Karen Yvan et lui sont tuteurs d'étudiants de 4e année. Ils ont travaillé sur 2 projets.

- Le sol en agriculture urbaine (par exemple : les impacts de la pollution, la qualité du sol)
- le verger expérimental de la ferme des Bruyères (Comment les essences non-locales s'adaptent, Les étudiants devront fournir des outils de suivi des arbres)

Karen et Jean-Paul nous feront un retour de ces travaux dès qu'ils auront été validés par les enseignants. Les étudiants qui ont travaillé sur le sol sont dans une phase terminale. Tandis que ceux qui ont travaillé sur le verger ne sont pas encore prêts.

Le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'orientation

Nathalie Jourdan le présente :

« 2022 a été une année très chamboulée pour LCDP, et pas seulement en raison des conditions climatiques estivales. Elle aura été en effet marquée par beaucoup de mouvements au sein non seulement de l'équipe salariée mais aussi du Conseil d'administration. Un certain nombre d'« historiques », présents depuis l'origine ont repris leur indépendance, d'autres non moins talentueux et non moins engagés sont arrivés pour prendre la suite.

Comme souvent, ces mouvements « migratoires » ont été perturbants pour un certain nombre d'entre nous, collaborateurs, adhérents et partenaires. Et je m'inclus dans le lot.

Pour autant, je constate que malgré cela l'association est retombée sur ses pieds après une période de flottement bien naturelle. J'y vois la preuve que ses fondamentaux sont solides et qu'elle n'est pas construite sur du sable. C'est dans la tempête que l'on reconnaît les navires qui tiennent le cap.

Une année chamboulée également parce que les demandes de prestations qui constituent notre première ressource ont été multipliées par plus de 2 et avec elles le travail administratif. Si c'est une tendance encourageante, elle a aussi placé l'équipe sous pression d'où des tensions interpersonnelles. C'est un élément auquel nous devons prendre garde. La permaculture dont nous nous revendiquons suppose de protéger la terre mais aussi l'humain. Et le bien-être au travail en fait partie.

Cela devra passer, dans les mois qui viennent, par des réorganisations et probablement de nouvelles embauches, à commencer par celle d'un ou d'une responsable du jardin et de la pépinière, mais aussi pour renforcer l'équipe d'animation trop surchargée. A nous d'en trouver les moyens. Mais nous avons fait la preuve que nous étions capables d'y parvenir.

Il nous faudra dans le même temps fluidifier les mécanismes de décision entre le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle. L'arrivée de Frédéric au poste de délégué général facilite déjà les échanges mais nous devons aller plus loin. La question est : Comment faire la part belle à l'intelligence collective sans que cela entrave le développement ? (Quand tout le monde décide, plus personne ne décide). Et comment dans le même temps laisser des marges de manœuvre à chacun et chacune ? Ce sont les questions auxquelles nous devons répondre.

Ces interrogations sont d'autant plus d'actualité que le projet de faire de LCDP un « centre de ressources multi-acteurs » va commencer à prendre forme dans le cadre du programme Coop'ter mené avec l'Ademe. Je m'explique. L'idée est de coaliser autour de nos deux fermes à la fois des particuliers que nous appelons jardiniers citoyens et des structures ou des professionnels ayant les mêmes convictions que les nôtres.

Je pense à des établissements de formation par exemple, mais aussi à des associations ou encore à des « débutants » qui envisagent de se lancer dans le travail de la terre. Le but est aussi de relocaliser davantage d'ateliers de formation et d'animation sur nos sites. Pourquoi ne pas imaginer par exemple des carrés potagers pour des écoles, des clubs voire des entreprises. L'idée est très tentante. IL nous reste à trouver le modèle économique et l'organisation adhoc pour que tout le monde y trouve son compte. Nous le faisons déjà avec Triticum et quelques structures mais on peut aller plus loin. Pourquoi ?

Parce que grâce à vous tous et au soutien de la Métropole de Rouen Normandie et de la Ville de Rouen, nous avons aux Bruyères et à Repainville deux formidables outils de démonstration,

d'apprentissage et d'expérimentation qui méritent d'être partagés avec d'autres dans un esprit d'hybridation des compétences.

J'en termine en saluant l'engagement sans faille de Matteo, service civique, qui nous quitte dans quelques jours au terme de son contrat. Nous le regretterons. »

Le rapport moral est adopté par l'assemblée

Concernant le maître jardinier. Nous avons sélectionné 4 candidats, c'est Jean Hugues Pierre, bénévole depuis septembre 2022 qui a été retenu.

Dans les travaux à venir et qui deviennent urgent : la rédaction d'une charte qui permettra de donner un cadre sur lequel chacun pourra se référer dans le but d'éviter des malentendus source de malaise. L'état d'esprit est que chacun se trouve bien dans notre association et garde le plaisir de venir.

3. Présentation du bilan comptable 2022

Suite à l'assemblée générale 2022, il avait été décidé que nous changerions de comptable. C'est ce qui a été fait, cependant un tel changement ne pouvant se faire en cours d'exercice comptable, c'est l'ancien comptable qui a fait le bilan 2022. Le nouveau comptable a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2023.

La difficulté que nous avons en 2021 se retrouve de nouveau en 2022, la manière utilisée par l'ancien comptable de compter les produits reste flou.

Ce bilan présente un positif pour la 2e année consécutive.

Frédéric Gilles ajoute qu'on ne court plus après la trésorerie comme on a pu le faire par le passé.

Le bilan comptable 2022 est approuvé

4. Présentation du budget 2023 (Document joint)

Frédéric Gilles présente le budget. Celui-ci est adopté par l'assemblée.

5. Renouvellement du conseil d'administration suite à des fins de mandat et démissions de certains de nos administrateurs.

Suite à l'assemblée générale 2022 les membres du conseil d'administration étaient :

Michelle Ardonceau, Maurice Batel, Abdel Hafid Bouarfa, Delphine Breuil, Hélène Brichard, Joseph Chauffrey, Eliane Coustham, Anne Delisle-Durand, Frédéric Gilles, Nathalie Jourdan, Marie-Pierre Naudot, Émilie Pascal, Yves Perret, Jean-Paul Thorez, Karen Yvan en tant que représentante des salariés

-Ont démissionné en cours de mandat : Maurice Batel et Emilie Pascal

Emilie Pascal fait partie des fondatrices de l'association, elle s'est beaucoup investie sur tout l'aspect administratif et financier, elle a fait partie de l'équipe qui a porté le projet d'installation aux Bruyères. Nous la remercions pour tout ce travail.

Karen Yvan n'étant plus salariée en septembre 2022 quittent par conséquence le conseil d'administration. Karen et Emilie font partie des piliers de l'association. Sans elles nous ne serions pas là où nous en sommes actuellement. Nous remercions également Karen pour tout ce qu'elle a apporté.

-Démissionnent lors de l'assemblée générale : Delphine Breuil, Hélène Brichard et Yves Perret
Delphine Breuil souhaite s'investir sur d'autres projets. Elle a beaucoup apporté à l'association sur le modèle économique, a organisé entre autre la première édition des rencontres de l'agriculture urbaine en 2021. Un grand merci à elle.

Hélène Brichard n'arrive pas à dégager du temps pour continuer à siéger au CA. Il en est de même pour Yves Perret.

Se présentent au Conseil d'administration :

Amandine Boutel, Michel Cadilhac, Michel Denhaut et Christine Jouveaux.

Ils sont élus tous les 4 à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration sont :

Michelle Ardonceau, Abdel Hafid Bouarfa, Amandine Boutel, Michel Cadilhac, Joseph Chauffrey, Eliane Coustham, Anne Delisle-Durand, Michel Denhaut, Christine Jouveaux, Nathalie Jourdan, Marie-Pierre Naudot et Jean-Paul Thorez.

Frédéric Gilles, délégué général représente les salariés sans voix délibérative.

A Rouen, le 9 juin 2023



Nathalie Jourdan

Présidente



Anne Delisle-Durand

Secrétaire